



Garde d'enfant - mère étrangère

Par **fafat**, le **26/10/2010** à **18:46**

Bonjour,

Je suis le père de 2 filles respectivement âgées de 2 ans et 1 an . Ma compagne avec qui je suis pacsée (sous le régime de séparation des biens) est étrangère (Brésilienne).

Nous envisageons de nous séparer.

Ma compagne n'a aucun diplôme, aucune formation professionnelle, n'a jamais eu d'emploi, aucune ressource financière.

Si nous nous séparons, elle veut repartir au Brésil avec les enfants.

Je ne suis pas d'accord.

J'ai un emploi stable et je suis très attaché à mes filles. Si elles partent là-bas, elles vivront dans la pauvreté car elle n'a aucun bien au Brésil, ni aucun emploi, ni aucune formation professionnelle. Elle voudrait y vivre grâce à la pension que je lui enverrais (elle imagine toucher 1000€ par mois!!!!!!).

De plus, ma fille aînée a une malformation grave pour laquelle elle doit être suivie jusqu'à ses 20 ans. Ma compagne n'aura ni les moyens, ni la patience, ni les qualifications pour aider ma fille par rapport à ces difficultés.

Je vous remercie pour votre aide.

Cordialement.

Par **chris_idv**, le **26/10/2010** à **21:11**

Bonjour,

Sur la base des informations que vous communiquez tout laisse à penser que votre compagne imagine toucher le jackpot pour les 2 prochaines décennies via cette séparation !!!

Avez vous reconnu vos enfants ?

Vos enfants ont-ils la nationalité française ? brésilienne ? la double-nationalité ?

Cordialement,

Par **fafat**, le **29/10/2010** à **01:01**

Bonjour,

Merci de me répondre.

J'ai reconnu mes deux filles. Elles sont seulement de nationalité française.

Cordialement.